

Subject: NEW DEMOCRATS CALL FOR IMPROVEMENTS TO NEW VETERANS CHARTER

**FOR IMMEDIATE RELEASE
FEBRUARY 19, 2010**

NEW DEMOCRATS CALL FOR IMPROVEMENTS TO NEW VETERANS CHARTER

OTTAWA – NDP Veterans Affairs Critic Peter Stoffer (Sackville-Eastern Shore) is calling for changes to the New Veterans Charter to help disabled veterans and their families. Stoffer's proposal follows a tour of a number of regions in the country, during which he met with veterans and their families.

Stoffer is also calling for a review and overhaul of the way Veterans Affairs Canada administers health and disability benefits for older Canadian Forces (CF) veterans and retired RCMP members and their families.

"Our men and women in uniform and their families deserve the utmost respect from our government," said Stoffer. "I would like to see the recently-appointed Veterans Affairs minister, Jean-Pierre Blackburn, do the right thing to make sure that CF veterans and retired RCMP members and their families can get the help they need."

"The federal government has known for quite some time that it needs to improve programs and services for veterans, and the new minister has an opportunity to show that he understands how important this issue is," said Stoffer.

Younger veterans want changes to the New Veterans Charter so that they have the option of collecting a monthly disability benefit rather than a lifetime lump sum payment. In many cases, the lump sum payment is not enough to pay for a lifetime of medical expenses.

Older Canadian Forces and RCMP veterans and their families want less bureaucratic red tape and a system that is based on health needs, not on categories of service.

"The federal government must take immediate action to include measures to improve the lives of veterans and their families in the next budget."

-30-

For more information, please contact:

Marc-André Viau, press secretary, 613-295-9228 or viaumar@parl.gc.ca

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 19 FÉVRIER 2010**

LE NPD EXIGE UNE AMÉLIORATION À LA NOUVELLE CHARTE DES ANCIENS COMBATTANTS

La Loi en vigueur n'aide pas suffisamment les anciens combattants handicapés et leur famille

OTTAWA – Le porte-parole du NPD pour les questions concernant les anciens combattants, Peter Stoffer (Sackville-Eastern Shore), revient d'une tournée de diverses régions du pays au cours de laquelle il s'est fait constamment répété le même message : il faut modifier sans tarder la nouvelle Charte des anciens combattants afin de mieux répondre aux besoins des anciens combattants handicapés et de leur famille.

M. Stoffer demande en outre un examen et une refonte de la façon dont le ministère des Anciens Combattants gère les prestations de maladie et d'invalidité des anciens combattants les plus âgés et celles des agents à la retraite de la GRC ainsi que leurs familles respectives.

« Nos hommes et nos femmes qui portent l'uniforme des Forces et leur famille méritent le plus grand respect de la part du gouvernement », a affirmé Peter Stoffer. « J'espère que le nouveau ministre des Anciens Combattants, Jean-Pierre Blackburn, fera ce qui s'impose pour que les anciens combattants et les agents retraités de la GRC ainsi que leurs familles respectives obtiennent l'aide dont ils ont besoin ».

« Le gouvernement fédéral sait depuis un certain temps déjà qu'il doit améliorer les programmes et les services offerts aux anciens combattants, le nouveau ministre a l'occasion de démontrer qu'il comprend l'importance de cet enjeu », a poursuivi M. Stoffer.

Les anciens combattants les plus jeunes demandent à ce que des modifications soient apportées à la Charte des anciens combattants, de façon à ce qu'ils puissent avoir l'option de toucher des prestations d'invalidité mensuelles plutôt qu'un montant forfaitaire à vie. Dans bien des cas, le paiement forfaitaire est insuffisant pour payer toutes les dépenses médicales auxquelles ils auront recours pendant le reste de leur vie.

De leur côté, les anciens combattants plus âgés et les agents à la retraite de la GRC ainsi que leurs familles souhaitent qu'il y ait moins de paperasserie ainsi que la mise en place d'un système fondé sur les besoins en matière de soins de santé plutôt que sur des catégories de services.

« Le gouvernement fédéral doit agir rapidement afin que ces mesures, visant à améliorer la vie des anciens combattants et de leur famille, soient incluses dans le prochain budget ».

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :
Marc-André Viau, attaché de presse, 613-295-9228 ou viaumar@parl.gc.ca